



Mairie de Saint-André-de-Roquelongue

mairie@st-andre-roquelongue.fr

04 68 45 10 86

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE Pour l'année scolaire 2022-2023

Inscriptions

Pour les enfants
nés avant 2020

Pré-inscriptions

Pour les enfants
nés en 2020



Dépôt des dossiers en Mairie :

- ⇒ Livret de famille
- ⇒ Pièce d'identité de l'enfant et de son représentant légal
- ⇒ Justificatif de domicile
- ⇒ Copie des pages « vaccinations » du carnet de santé de l'enfant.

